Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 36 (1928)

Heft: 12

Artikel: Le "centre d'hygiène sociale" à La Chaux-de-Fonds

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-974088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le « centre d'hygiène sociale » à La Chaux-de-Fonds.

C'est une œuvre bien intéressante que celle organisée dans la grande cité montagnarde par la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds. Se conformant au programme d'activité de paix élaboré par la Ligue des Croix-Rouges, la section de La Chaux-de-Fonds a fondé au début de 1925 un « Centre d'hygiène sociale », installé dans des locaux qui ont été obligeamment mis à sa disposition par les autorités communales.

Depuis bientôt trois ans, l'utilité de cette institution due à l'initiative du très actif président de la Croix-Rouge chauxdefonnière, M. le Dr Descœudres, et de son comité n'a cessé de s'affirmer, et les services que rend le « Centre » sont aujourd'hui reconnus indispensables.

Les infirmières du Centre sont des gardes-malades diplômées qui se sont préparées à leur tâche par une instruction dans le domaine de l'hygiène sociale, soit par des cours spéciaux et des stages dans différents dispensaires. Ce sont des infirmières-visiteuses, et leur rôle — on le sait — est souvent délicat et difficile, car il s'agit pour elles de lutter contre les maladies sociales, contre les causes de la misère, d'améliorer les conditions de l'existence dans les milieux ouvriers et de faire pénétrer une foule de notions d'hygiène au sein d'une population qui ne s'en soucie pas toujours avec toute la suite et tous les efforts nécessaires pour lui procurer une vie plus saine et plus rationnelle.

Une des infirmières est attachée aux consultations de la Policlinique et aux consultations scolaires; elle assiste le médecin, exécute elle-même certains traitements prescrits, suit à leur domicile les malades lorsqu'un contrôle du traitement, de l'hygiène de la famille paraît nécessaire. Elle est le trait d'union entre le médecin et le domicile du patient, et l'expérience prouve chaque jour qu'ainsi sont bien plus efficaces les conseils et les mesures prescrites aux consultations. L'infirmière scolaire est chargée aussi de la pesée et des mensurations annuelles des écoliers, des inspections dans les collèges, du contrôle des départs aux colonies de vacances, etc.

D'autres infirmières vont visiter les malades à domicile; elles sont appelées à aller donner des soins et des directions soit par les médecins, les familles des malades, les ecclésiastiques, les membres de la Croix-Bleue, ou encore par l'assistance communale. L'infirmière ne donne aucun soin sans ordre du médecin; elle fait appeler celui-ci si la famille ne l'a pas fait. Ce « dépistage » des maladies rend souvent les plus grands services. Combien d'affections qui s'aggravent parce qu'on néglige de les traiter à temps, parce qu'on écoute les conseils de parents, de voisins certainement bien intentionnés, mais incompétents, ou parce qu'on redoute les frais d'un traitement médical. L'infirmière arrivera — après examen de la situation — par ses conseils éclairés, par une douce persuasion, à obtenir l'intervention médicale, seule efficace.

Dans certains cas où l'hospitalisation du malade s'impose, c'est aussi à l'infirmière à persuader de cette nécessité le patient ou son entourage, et à prendre les mesures utiles pour que l'hospitalisation n'ait pas de fâcheuse conséquence pour la famille. Souvent il est nécessaire de placer des enfants en pension pendant le séjour prolongé de la mère dans un hôpital. Si cette dislocation de la famille occasionne des frais assez considérables, auxquels les assistances officielles se prêtent volontiers après enquête, elle offre l'avantage d'un séjour bienfaisant sous tous

les rapports aux petits pensionnaires, tout en procurant à la mère malade le repos moral nécessaire à sa guérison.

Dans d'autres cas, au contraire, les soins dévoués des infirmières permettent d'éviter l'hospitalisation de malades dont le départ présenterait pour la famille des inconvénients graves. Il faut alors surveiller de près le traitement, éduquer l'entourage du malade et créer une atmosphère de calme et de sérénité.

Et puis, il y a le contrôle des nourrissons. Car on rencontre une foule de mères inexpérimentées — parmi les jeunes surtout — qui, après avoir accouché à la maternité ou dès qu'elles sont privées des conseils de la sage-femme, ne savent pas alimenter ou soigner convenablement leur poupon; elles voient alors leur enfant péricliter et écoutent trop volontiers les conseils de voisines qui ne s'y entendent guère mieux, et ne savent que faire pour éviter les causes de cette mortalité infantile toujours encore trop élevée. C'est pour contrôler l'état des bébés qu'on peut voir à La Chaux-de-Fonds, devant l'immeuble du Centre d'hygiène, le jeudi de chaque semaine, un alignement de poussettes. Les pesées hebdomadaires des enfants sont nécessaires pour donner des directions utiles à la mère au sujet de l'alimentation rationnelle de son bébé. Balance, coussins propres, fiche de contrôle de l'enfant; questions, réponses, parfois cris du nourrisson... la consultation est terminée, et les mères sont renvoyées à la maison avec les conseils indispensables, ou adressées au médecin si le cas présente une certaine gravité. Nombre de jeunes mères amènent avec elles d'autres mamans et leurs bébés, prouvant ainsi leur reconnaissance à ce service gratuit de surveillance des nourrissons.

Le « Centre » s'occupe aussi de la tenue du ménage et de l'entretien du logement. Les infirmières cherchent à faire comprendre à certaines mères de famille — et par des entretiens répétés au cours desquels il faut souvent beaucoup de patience et autant de persuasion — que l'ordre et la propreté sont des facteurs essentiels pour maintenir en santé les membres de la famille. Il faut leur apprendre, leur démontrer les bienfaits de l'air et de la lumière, procéder doucement et ne pas craindre de répéter vingt fois les mêmes recommandations et de contrôler fréquemment l'application des mesures d'hygiène enseignées. Et qui dira toutes les démarches que comporte ce service dans une nombreuse population ouvrière où les interventions auprès des locataires, des propriétaires ou des gérants récalcitrants ne sont pas toujours des tâches faciles quand il s'agit d'une expulsion imminente, de réparations qui s'imposent et d'améliorations qui devraient être faites rapidement pour assurer un logement plus sain à des gens qui, parfois, sont indifférents, apathiques, vaincus par la vie, ou peut-être ...peu intéressants!

Ces tâches ingrates sont remplies par les infirmières-visiteuses et ce travail souvent peu apparent, mais combien utile, est récompensé par des résultats positifs.

Les infirmières du Centre cherchent aussi à procurer un travail rémunérateur à des personnes atteintes par le chômage ou trop peu empressées à chercher une occupation. En relations avec les Offices du travail, elles y recommandent leurs protégés, interviennent aussi auprès d'employeurs pour solliciter une occupation en rapport avec les capacités professionnelles et physiques des intéressés, et leurs démarches sont fréquemment plus fructueuses et mieux accueillies que celles d'autres personnes moins désintéressées.

Il arrive parfois que cette ressource par le travail est impossible, à cause de l'âge ou de la maladie. Alors, pour éviter

ou pour retarder tout au moins les séparations douloureuses qu'entraîne un placement à l'asile, et pour conserver intégralement le foyer familial, les infirmières du Centre doivent chercher à équilibrer un budget terriblement boîteux quoique très modeste. Elles doivent alors s'adresser aux différentes œuvres d'assistance publique ou privée. Mais il faut les connaître, savoir discerner si dans tel cas il est plus opportun de faire intervenir l'assistance officielle, ou s'il vaut mieux s'adresser à un fonds de bienfaisance, à telle œuvre qui est précisément faite pour venir en aide au cas spécial dont il s'agit.

Certes, les fonds de bienfaisance ne manquent pas dans notre pays; encore faut-il savoir quelle est leur destination, leur but, quelles sont leurs possibilités financières, et si les conditions sont remplies pour leur permettre d'intervenir. Ces connaissances, l'infirmière-visiteuse doit les avoir, et c'est pourquoi elle sera la meilleure intermédiaire entre les déshérités dont elle s'occupe et les œuvres auxquelles elle s'adressera pour eux.

Enfin, grâce à une centralisation bien comprise, ce sont aussi les infirmières-visiteuses qui, à La Chaux-de-Fonds, ont la gérance du dépôt d'objets sanitaires prêtés — contre une légère rétribution, ou gratuitement s'il s'agit d'indigents — aux familles qui en ont besoin.

Faut-il donner quelques chiffres pour faire comprendre les multiples services que rend le Centre d'hygiène sociale à la grande cité horlogère neuchâteloise? Prenons, si vous le voulez bien, ceux de l'année 1927:

Demandes de renseignement parvenues au Centre: 2555.

Mesures d'ordre social et démarches diverses entreprises par les infirmières du Centre: 2049.

Nombre de consultations faites par les médecins de cette policlinique, assistés par les infirmières du Centre: 4987.

Soins donnés à la suite des consultations au Centre: 1283.

Soins à domicile (par les sœurs): 1918.

Nombre des nourrissons contrôlés: 85.

Objets prêtés par le dépôt sanitaire en 1927: 1448.

L'infirmière scolaire, à elle seule, a assisté à 122 consultations, et a dû intervenir dans près de 400 cas.

Ces chiffres ont leur éloquence et prouvent surabondamment la grande utilité des Centres d'hygiène sociale dans le genre de ceux que les Croix-Rouges de Genève et de La Chaux-de-Fonds ont organisés. Nous voudrions exprimer l'espoir de voir d'autres sections de la Croix-Rouge suisse suivre ces utiles exemples.

Dr *Ml.*

53 Jahre Pockenschutz.

„Von Pocken und Liebe bleiben nur wenige verschont", sagte ein altes Sprichwort. Wie sonderbar mutet es uns heute an, zu hören, daß jene gefürchtete Krankheit einmal so verbreitet war, daß ihre Gewalt sprichwörtlich mit der immerwährenden Macht der Liebe verglichen werden konnte. In der Tat waren die schwarzen Pocken auf der ganzen Erde verbreitet und forderten zahllose Opfer. So meldet z. B. die Statistik von den Jahren 1794—1796, daß allein in Preußen innerhalb dieser Zeit 40 000 Menschen an Pocken starben. Ja, man rechnete sogar in Europa den zehnten bis zwölften Teil aller Gestorbenen auf das Konto der Pocken. Gern fragen wir uns heute nach der Ursache des